



Conférence internationale de Libreville  
2-3 juin 2010

**« Valoriser la biodiversité en Afrique : un enjeu et une richesse pour tous »**

A l'occasion de l'Année internationale de la biodiversité, la République Gabonaise organise à Libreville (Gabon), les 2-3 juin 2010, une conférence internationale sur les enjeux de la protection des ressources biologiques en Afrique, en présence de chefs d'Etat et de gouvernement, de ministres, d'experts scientifiques, d'acteurs du secteur privé, de représentants d'organisations internationales et de membres de la société civile.

Organisée en partenariat avec le Secrétariat de la Convention des Nations unies sur la Diversité Biologique (CDB) et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), la conférence de Libreville se penchera sur une problématique au cœur des préoccupations mondiales : « Valoriser la biodiversité en Afrique : un enjeu et une richesse pour tous ».

**Le Gabon, partie intégrante du poumon de l'Afrique**

Le Bassin du Congo, qui regroupe le Gabon, le Cameroun, la Guinée équatoriale, le Congo, la République Démocratique du Congo et la République Centrafricaine, est la deuxième plus grande région de forêts tropicales naturelles au monde, après l'Amazonie.

La forêt du Bassin du Congo représente à elle seule près de 200 millions d'hectares, soit 30% de la couverture végétale du continent africain et 19% des forêts tropicales du monde.

Par ailleurs, sous la présidence de Son Excellence Omar Bongo Ondimba, le Gabon a mis en œuvre une politique de préservation des espaces naturels par la création d'un réseau de 13 parcs nationaux protégeant près de 11% du territoire terrestre et maritime du pays.

## **Une préoccupation internationale**

A l'heure où la conservation de la biodiversité en Afrique s'impose comme un enjeu pour tous, la République Gabonaise organise une conférence qui contribuera au débat international sur le lien entre la protection de la biodiversité et le développement économique.

Comment exploiter durablement la diversité biologique, qui est une richesse d'avenir au même titre que les ressources minérales ou énergétiques, sans lui nuire ? Quelles sont les conditions de la réussite ?

La conférence de Libreville ouvrira le débat sur le renforcement de cette prise de conscience en favorisant la mise en place d'un comité panafricain de l'IPBES, plateforme scientifique intergouvernementale sur la biodiversité et les services des écosystèmes (équivalent du GIEC sur le climat).

Outre sa participation à la célébration de l'Année internationale de la biodiversité (résolution 61/203 des Nations unies), la conférence de Libreville intègre l'agenda préparatoire de la 10<sup>ème</sup> Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité biologique, qui se tiendra en octobre 2010 à Nagoya (Japon).

\*\*\*

### **Partenaire institutionnel :**

\* **Convention sur la Diversité Biologique** : La Convention sur la Diversité Biologique est un traité international adopté lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, en 1992 avec trois objectifs : la conservation de la diversité biologique ; son utilisation durable ; le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques.

### **Partenaires techniques et scientifiques :**

\* **Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)** : L'UICN est le plus vaste réseau mondial de protection de l'environnement, comptant plus de 1 000 organisations membres de 160 pays dont 200 gouvernements et 800 organisations non gouvernementales, ainsi que près de 11 000 scientifiques et experts bénévoles répartis dans quelque 160 pays.

\* **Parcs du Gabon** : Réseau de 13 parcs nationaux protégeant près de 11% du territoire terrestre et maritime du pays.

\*\*\*

Contact Presse :

**Agathe Coustaux**

00 33 1 58 47 95 35

[Agathe.coustaux@eurorscg.fr](mailto:Agathe.coustaux@eurorscg.fr)